



Conseil Municipal

PV du conseil municipal du 23 septembre 2024

Présents : Mmes M. Quignard – M. Desdoits – L. Chami – V. Bejottes
MM B. Bénitah – B. Cadiot – P. Vandezande – J. Clairon – J.P. Valon

Pouvoirs : Mme M. Jouvençon à M. J. Clairon
M. J. Sabourin à Mme Quignard
M. G. Vigier à M. P. Vandezande

Absents excusés : M. M. Lemonnier – M. L. Hugault

Secrétaire de séance : M. P. Vandezande

Début de séance : 19h10

TABLE DES MATIERES

1	Rappel de l'ordre du jour.....	2
2	Introduction.....	2
3	Les projets.....	3
4	Délibération.....	4



Conseil Municipal

1 Rappel de l'ordre du jour

- Délibération relative à la préparation du programme pluriannuel d'investissement (PPI)
 - Opérations structurantes de réaménagement d'espaces publics – 2026/2032.

2 Introduction

En introduction, Mme le maire rappelle les grandes lignes de ce programme en précisant que chaque élu a reçu l'ensemble des documents relatifs à ce projet.

Afin de préparer le programme pluriannuel d'investissement pour la période 2026 – 2032 il nous a été demandé par GPSEO de présenter 5 souhaits de projets structurants de réaménagement d'espace public pour notre commune et ce, avant le 30 septembre 2024.

Sur ces 5 projets, seuls 2 feront l'objet d'un chiffrage.

Il sera fait recours à un prestataire externe pour les levés topographiques et les études de chiffrages, la problématique de charge de travail, la sécurisation des estimations, la détection et l'anticipation de certaines contraintes (sur le foncier notamment). L'engagement financier sera pris en charge par la Communauté Urbaine.

La commission Travaux, Urbanisme ... a travaillé sur ce dossier et a présenté 5 projets classés par ordre de priorité.

Madame le maire, présente les projets.



Conseil Municipal

3 Les projets

3.1 Carrefour du monument aux morts (priorité 1)

Repenser complètement cet espace pour optimiser et sécuriser la circulation tout en intégrant un espace fleuri et des places de parking dont 1 en PMR (proximité de la bibliothèque et de l'école). Améliorer également la giration des bus.

3.2 Carrefour de la rue aux canes, du chemin des menues terres et du chemin de Loison (priorité 2)

Repenser complètement ce carrefour en sécurisant les piétons tout en créant des places de parking et en intégrant un aménagement fleuri.

3.3 Rue au Canes du n° 40 au N° 52 (priorité 3)

Fluidifier la circulation et créer un espace de stationnement.

3.4 Rue aux canes du N° 1 au N° 16 (priorité 4)

Améliorer l'accès piéton à l'école, à l'église et à la mairie en réduisant la route et en élargissant les trottoirs avec un aménagement fleuri.

3.5 Rue de la mairie (priorité 5)

Réaménager la rue en intégrant des espaces fleuris ou paysagers et créer quelques places de stationnement.

Laurence Chami demande à avoir une vision sur le planning associé à ce PPI.

Madame le maire répond en s'appuyant sur le document transmis par GPSEO à savoir :

Avril / mai 2024 :

- Point de lancement en collèges de Centres Techniques Communautaires
- Explication du process



Conseil Municipal

Juin / juillet 2024 :

- Transmission (en juillet) du support d'échange (*tableau simple*) à remplir par les communes (délai de retour : 1,5 mois)
- En parallèle, passation de marchés pour chiffrages (Topographie/MOE étude de chiffrage/Coordination autres direction CU)

Septembre / décembre 2024 :

- Travaux d'études des prestataires (délai: 3 mois)

Février 2025 :

- Analyse des rendus et validation interne par la Communauté Urbaine (délai: 1 mois)

Mars / avril 2025 :

- RDV avec les communes et présentation des rendus (délai: 1 mois)

Mai / juin 2025 :

- Finalisation et validation du nouveau PPI (délai: 1 mois)

4 Délibération

4.1 Délibération relative à la préparation du programme pluriannuel d'investissement (PPI) -- Opérations structurantes de réaménagement d'espaces public—2026/2032 (présents : 9 ; votants : 12)

Adoption du PV

- Abstentions : 1
- Contre : 0
- Pour : 11 dont 2 pouvoirs

Mme le maire précise que M. Sabourin aurait souhaité une alternative au projet du carrefour du monument aux morts en déplaçant le parking vers l'école.

Patrick Vandezande précise que si ce projet avait été retenu, il n'aurait pu être inscrit dans le cadre du PPI car il ne relevait pas de la Communauté Urbaine, seule la D205 étant concernée.



Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le maire clôt la séance à 19h30.

29/10/2024

le Secrétaire de séance

Lainville-en-Vexin
Le maire
Martine QUIGNARD